

Compte.

Rendu au Ministre de l'Intérieur le 1^{er} Octo^{bre} 1807,
Par le Directeur Intérim qui a géré l'Administration de l'École Française
des Arts à Rome depuis le 10 février jusqu'au 1^{er} Octo^{bre}
de la même Année.

Année 1807
depuis le 10. Février
au 1^{er} Octobre

Rome le 1^{er} Octobre 1807.

51

École Impériale Française des beaux arts à Rome.

Compte que rend à Son Excellence Le Ministre de l'Intérieur,
Le Directeur par Interim de l'École Impériale Française des beaux arts à Rome, du
Recettes, et dépenses par lui faites pour le service de l'École, depuis le 10. Février, Jusqu'au
1^{er} Octobre 1807

Observations

1. En envoyant au Ministre le Compte du 31 Mars dernier, le Directeur par Interim avait supplié son Excellence d'augmenter les Fonds fixes de l'École, mais que les Carrionnaires, qui n'étaient qu'au nombre de Dix en 1806, sont actuellement Dix neuf, la demande n'a pu être accordée cette année, le Budget limitant les fonds destinés à cet établissement. Comme il ne réservaît aucun traitement pour lui, il l'avait employé dans les dépenses générales avant la réponse du Ministre, et il a été contraint de continuer ainsi pendant le reste de la durée de son administration.
2. Le Directeur par Interim croit devoir rappeler ici, ce qu'il a déjà eu l'honneur de faire savoir au Ministre dans sa lettre du 29 Mai, au sujet d'une erreur, qui s'est glissée à l'article 36, du compte du 31 Mars dernier. Cet Article au lieu d'avoir été payé par les Fonds fixes l'a été en grande partie par les produits d'une vente de Tapis de laquais du Jardin. Cette vente a produit, 50. Scatras, qui sont à dessein et d'abord été dépensés sur la Recette. Cet excédant est de 209. 69. Or en soustrayant d'abord, les 135. Scatras d'excédant de la Recette sur la dépense dans le dernier compte rendu par M^{rs} Surici, et ensuite les 50. Scatras ci-dessus, cet excédant dans les Dépenses se trouve réduit à 159. 69.
3. Il est évident, que cette somme appartient à la veuve de M^{rs} Surici, son Mari n'ayant pu la fournir que de ses propres deniers, et que d'ailleurs, si elle eût en moins au lieu d'être en plus, cette Dame représentant son Mari serait obligée de la remplacer dans les Cairns de l'École. Elle lui a donc été remise par le Directeur par Interim, ainsi qu'une somme de 20. Scatras, que M^{rs} Surici avait avancée au Maître du Palais, et une autre de 9. 69. avancée également au Semurier. Ces sommes ont été retenues à ces derniers par leurs débiteurs, celles n^{os} 38. n^o 38, sur le présent compte, et étaient ainsi restituées dans les Cairns de l'École.
4. Comme M^{rs} Surici est décédé le 9. Février, et que le compte rendu en son nom a été jusqu'au 10. en a été pris sur les Fonds fixes de 1807. la portion, qui répond au mois de Janvier, et aux tiers de Janvier, ainsi le Directeur par Interim ne doit compte que des deux tiers des Fonds de ce mois de Janvier, qui étant de 1105. 11. 2 dans leur intégrité, se trouvent n'être pour lui que de 736. 73.
5. Pour les paiements tant en Recette, qu'en dépense ayant été faits en Scatras, le Directeur par Interim, qui ne peut être au courant des changes, ne peut donner son compte, que dans les Valeurs, qu'il a reçu et payé. Les traites du Banquier, pour les Fonds Mensuels peuvent d'ailleurs instruire de l'état du change pour chaque mois.
6. Les articles marqués d'une astérisque désignent ceux qui étaient arriérés, la Dépense ayant été faite, ou ayant eu été faite en 1806. Les comptes derniers, dont ces articles dans l'appréciation pour l'an 1807.

1^{ère} Partie

Recettes

1^{ère} Section

Revenus Ordinaires.

Fait Recette Le Comptable de la somme de deux Cent trente trois Scatras cinquante
Bianchi, à la quelle se monte la Recette faite par lui directement pendant le temps qu'a duré
sa gestion, des Locations, pérorances, et contributions dépendantes du Palais de France, suivant le détail
ci-après, savoir.

Reçu de Giuseppe Filippini fermier de la partie du Jardin dite la Brachera, une demi année échu le 23. Janvier 1807.	10
De Raymond Margollini fermier de la partie du Jardin dite l'Orto di Napoli, un quartier de la location échu le 23. Mars 1807.	22. 50.

Par M^{rs} Surici.

10

22. 50.

62. 50

Année 1807
depuis le 10^{er} Février
au 1^{er} Octobre

Ecole Impériale Française des beaux arts à Rome.

Compte que rend à Son Excellence Le Ministre de l'Intérieur,
Le Directeur par Intérim de l'Ecole Impériale Française des beaux arts à Rome, de
Recelles, et dépenses par lui faites pour le service de l'Ecole, depuis le 10^{er} Février, Jusqu'à au
1^{er} Octobre 1807

Observations

- 1^o Comme M^r Suvée est décédé le 9. février le tiers des fonds de ce Mois (6000) appartenant encore à son Administration, et le Directeur par Intérim en a rendu Compte le 31 Mars au Nom du feu Directeur. il n'a Compté dans les fonds dont il fait Recette Ci après que le Deux tiers de ce fond) 4000. francs, ou 727.^o 27. Proj. payés le Vice Cotté C.
- 2^o Le Nombre des Pensionnaires qui n'étoit que de 10. en 1806. s'étant élevé d'19. en 1807, le Directeur par Intérim a Supplé S. E. le Ministre d'augmenter les fonds mensuels, mais il n'a pu obtenir le Budget limitant les fonds destinés à l'Ecole des Arts pour cette Année. il a donc du sans aucun secours extraordinaire Entretien un sur croît de Neuf Pensionnaires à payer pour 758. Piastres d'objets arrivés (Il sont marqué par des Asterisques dans le Compte suivant.) Il est vrai qu'indépendamment d'une Economie de 258. Piastres par an qu'il a faite sur l'entretien des Personnes attachées, il a pu encore employer aux besoins de l'Établissement le Traitement du Directeur, qu'il ne s'est pas permis de s'appliquer, ainsi que les frais résultants de sa Nourriture Personnelle n'ayant lui et son Domestique ni logé, ni mangé à l'Académie.
- 3^o Tous les Payemens tant en Recette qu'en Dépense ayant été faits en Piastres, le Directeur par Intérim, qui ne peut être au courant des Changes, ne peut donner son Compte, que dans les Valeurs, qu'il a reçu, et payé. Les traités du Banquier pour les fonds Mensuels peuvent d'ailleurs instruire de l'Etat du Change pour chaque mois.

Handwritten notes in red ink on the right margin, partially illegible.

1^{re} Partie Recettes

1^{re} Section Revenus Ordinaires.

Fait Recette Le Comptable de la Somme de deux Cent trente trois Piastres cinquante
Bianchi, à laquelle se joint la Recette faite par lui Directeur pendant le temps qu'il a duré
sa gestion, des Locations, revenues, et éventuelles dépendantes du Palais de France, suivant le détail
ci-après, savoir.

Reçu de Giuseppe Filippini fermier de la partie du Jardin dite la Prachera, une demi année
échu le 23. Janvier 1807. — 40 —

De Raymond Margollini fermier de la partie du Jardin dite S^{te} Orto di Napoli, un
quartier de la location. échu le 23. Mars 1807. — 22. 50.

à restes. Proj.

— 40 —
— 22. 50.
— 62. 50

Vendu à Antonio Reali une Dalle de marbre blanc taché, et inutilis à l'école	Somme de l'ambre part	62. 50
De Giuseppe Filippini un quartier de sa location, échue le 20. Mars 1807		12
De M ^r Rivalequa les redevances échues le dernier avril pour la concession d'une portion des eaux supérieures du Jardin du Palais		20
De Giuseppe Filippini le quartier de sa location, échue le 20. Juillet 1807		6
De Raymondo Mangottini le quartier de sa location, échue le 20. Juillet 1807		20
De M ^r Brini les redevances échues le dernier août pour son droit de passage sur un terrain dépendant du Palais		22. 50
leur 5000. de perches provenant de la Coupe du Bosquet à 16. Piastres le mille		3
leur une Saucière d'Orne, et quelques tige de Bois		80
		7 50
Total des revenus ordinaires		233. 50

2.^{de} Section

Fonds fixes fournis par le Gouvernement

Nota: la somme réellement reçue de M. Tortorici s'élevait à 3427. 27 et ce n'est qu'au 31. Mars 1807 qu'elle a été versée de la somme de 3481. 79.

Fait Ruette le Comptable de la somme de huit mille quatre cent quatre vingt une Piastres Soixante dix neuf Bajochi reçues par lui de M^r Tortorici Banquier aux époques suivantes, savoirs

En Février 11es deux tiers des fonds de ce mois, l'autre tiers ayant été employé dans le compte rendu le 31. Mars dernier

Mars	1100. 00	
Avril	1100. 00	
Mai	1100. 00	
Juin	1100. 00	
Juillet	1100. 00	
Août	1100. 00	
Septembre	1100. 00	
Total des Fonds fixes		8481. 79

En recapitulant la Retenue, qui était due aux Pensionnaires avant le décès de M^r Serra, le Directeur par Interim avait compté une sixième année à M^r Dupaty, ce Pensionnaire ayant joui d'une année de prolongation; mais le Ministre ayant décidé par sa lettre du 4. Juillet dernier, qu'il n'est point dû de Retenue pour les années de prolongation, les 54. Piastres, 52. B., qui la représentaient ont été retirés de la Masse de la Retenue, pour être employés aux besoins de l'école; on a ajouté donc ici

Recapitulation de la Recette

1. ^{re} Section. Revenus ordinaires	233. 50	
2. ^{de} Section. Fonds fixes fournis par le Gouvernement	8481. 79	
Total Général de la Recette		8715. 29

Seconde Partie

Dépenses

1.^{re} Section

Traitemens, appointemens, ou Pensions Fixes

Fait Dépense le Comptable de la somme de trois mille deux cent huit Piastres, Formant le total des dépenses de la section, à laquelle se montent les traitemens, appointemens, ou pensions fixes, qu'il a payés depuis le 10. Janvier, jusqu'au 1.^{er} Octobre 1807.

Point de traitement de Directeur	1880. 94	
1. ^{er} 3. famille emargin. Traitements des Pensionnaires	208. 99	
2. ^{de} 2. un quittance. Traitements retrogrades de M ^r Nallet, qui d'après la lettre du Ministre du 9. Janvier 1807, a dû commencer de M ^r Menduciere au 14. Mars l'article N ^o 2. du compte du 31. Mars dernier, ou quatre autres Pensionnaires ont reçu la même faveur	626. 98	
3. ^{de} 3. un quittance. Remboursi à M ^r Guempia un reliquat de compte de lui du sur son 1. ^{er} trimestre de 1806, n'ayant reçu que 400 fr. de Paris, et le Ministre du traitement étant de 450 fr., il lui était dû encore 50 fr., ou	9. 8	
4. ^{de} 3. famille emargin. Traitements des Personnes attachées, 4 compris la Retenue que le Ministre, par sa lettre du 4. Juillet 1807 a accordé à M ^r Subleyran Architecte, et qui égale son traitement. On observe que de même que les traitemens de M ^r Reduin, et du Chirurgien et est contenu sur les feuille emargées pour le N ^o 4.	482. 68	
Total des traitemens, appointemens, ou pensions fixes		3208. 67

2^e Section Dépenses diverses et d'Entretien.

Fait dépense le Comptable de la somme de trois mille neuf cent soixante six Pastre Vingt Dajochi, à laquelle se monte la nourriture des Pensionnaires, et autres personnes attachées à l'établissement, ainsi que plusieurs autres objets depuis le 10 Janvier, jusqu'au 1^{er} Octobre 1807.

Le Directeur par interim n'a ni logé, ni mangé à l'Académie, mais M^{ad} Suvée, qui a continué ses soins, et sa surveillance à la maison domestique, a continué aussi à avoir sa table, servie comme celle des Pensionnaires, ainsi comme on ignore, qu'elles étaient les Dares on les confond ici, cette dépense étroit faite en commun, ainsi qu'elles l'ont toujours été.

N ^o 5.	La Dépense de la Table en Général, en y comprenant tout ce qui y a rapport, Pain, vin, huile, Charbon, Bois, Fayance, Etamage, et café, se monte à : Et ainsi qu'on peut le voir par les quittances de tous les Objets, qui en sont susceptibles, compris sous le N ^o 5 7 à	2867. 51.
N ^o 6. une quittance	Nourriture de M ^{rs} Marin Luv ^{rs} , qui ne loge point au Séminaire, et qui depuis plusieurs années lui est payée à raison de 12.	96.
N ^o 7. un mois quittance	Le menuisier de la femme de charge pour l'épicerie, le dépense de Maladies, et beaucoup d'autres détails de la maison domestique	191. 68.
N ^o 8. une quittance	Le Blanchissage de Linge de Chambres, de Pêches, et de table	78. 25.
N ^o 9. un mois quittance	Le Manège, ou Étrennes de mois d'été, pour boire, et autres On observe que cet article n'a été porté dans le compte de l'année qu'à la moitié de ce qu'il coûte réellement, ayant supposé pour l'année, ce qui n'était que pour Noël. On doit donc en tenir compte à la Succession de M ^{rs} Suvée.	43. 60.
N ^o 10. un état signé	Porte de lettres, Dépense manuelle, consistant en frais de transport, de remuement des Arbres, figures, Changements d'Alleliers &c.	18. 37.
N ^o 11. trois quittances	La Voiture depuis le 10 Janvier, jusqu'au 1 ^{er} Septembre	260. --.
N ^o 12. deux mois quittance	Le Apothicaire depuis le 10 Janvier au 1 ^{er} Septembre	56. 67.
N ^o 13. un mois quittance	Faillites	8. 50.
N ^o 14. un mois quittance	Tapisserie, ouvrages communs avant le décès de M ^{rs} Suvée	11. --.
N ^o 15. deux quittance	Marchand de toile	32. 10.
N ^o 16. un mois quittance	Matelassier	16. 75.
N ^o 17. un état signé	Quincaillerie qui se font tous les mois à l'hôpital du Buontravelli, ou l'on envoie les domestiques de la maison, lorsqu'ils sont malades, à deux autres maisons Religieuses, la Benedictine de Curi pendant les Rogations	3. 50.
N ^o 19. une quittance	De M ^{rs} Meriani pour la Notice des Revenus du Palais	10. 80.
N ^o 20. une quittance	Pour la réverance d'une demi livre de Cere à St Pierre	12. --.
N ^o 21. deux mois quittance	Illuminations	50. --.
N ^o 22. quatre quittances	Subscriptions faites par M ^{rs} Suvée pour des ouvrages utiles à l'Académie, payées par le Directeur p ^{rs} Pastre	27. 50.
N ^o 23. 3. quittances	Entretien du Jardin	47. 84.
N ^o 24. une quittance	Remboursé à M ^{rs} de l'homme un mémoire des Médecins de la Maladie à Paris Riccio, qui s'avait par les acquits	47. 91.
N ^o 25. une quittance	De même sa Nourriture à la campagne, ou il a été pendant un mois par ordonnance du Médecin	6. 41.
N ^o 26. une quittance	Remboursé à M ^{rs} Doublens les Copies faites pour l'exécution de son Testament pour la prise de l'antiquaire	12. --.
N ^o 27. une quittance	Exp ^{rs} de M ^{rs} Dubaty ex-Pensionnaire son Voyage de retour en France	7. 50.
		110. --.
	Total des Dépenses d'Entretien	3966. 20.

Plastre - Dajochi
 62. 50
 12
 20
 22. 50.
 3
 80.
 7 50.
 233. 50.
 727. 27
 1100. --
 1100. --
 1100. --
 1100. --
 1100. --
 1100. --
 1100. --
 54. 52
 8481. 79
 233. 50
 8481. 79
 Recette 8715. 29
 1880. 94
 208. 99.
 626. 98
 9. 8
 182. 68.
 3208. 67

3^e Section troisieme

Dépenses extraordinaires pour l'entretien, et réparations des Bâtimens, et conduites des Eaux; Achat de Bois pour les travaux d'Obligations des Sculpteurs; Moulage nécessaire pour le même objet; Acquisitions d'Objets pour la Collection destinée à l'étude, et autres dépenses imprévues

Fait dépense le Comptable de la somme de mille cinq cent cinquante six Pastre quatrevingt un, à laquelle se monte l'entretien, réparations des Bâtimens, &c. ainsi que d'autres dépenses, imprévues, depuis le 10 Janvier jusqu'au 1^{er} Octobre 1807; recevoir, Payé

1880. 94
 208. 99.
 626. 98
 9. 8
 182. 68.
 3208. 67

N° 26. un mémoire quittance	Au S. Ferrini Maître Maçon du Palais, un mémoire arriéré de 1806, montant à	66.	69.
N° 27. un mém. quit.	Au même, un autre mémoire de 1807	177.	53.
N° 30. un mém. quit.	Au S. Nivette Maître Maçon de la Chambre Apostolique, pour réparations faites dans les Condières des Laux	35.	50.
N° 31. un mém. quit.	Au S. Pinchard Menuisier du Palais, un mémoire arriéré de 1806.	98.	30.
N° 32. un mém. quit.	Au même, un autre mémoire de 1807.	101.	28.
N° 33. un mém. quit.	Au S. Somaschi Serrurier Italien, un mémoire arriéré de 1806.	48.	90.
N° 34. un mém. quit.	Au même, un autre mémoire de 1807.	25.	65.
N° 35. un mém. quit.	Au S. François Conscience Serrurier Français, un mémoire de cette année 1807	33.	24.
N° 36. un mém. quit.	Au S. Reali, et Tocardi Marbriers du Palais, un mémoire arriéré de 1806	2.	89.
N° 37. un mém. quit.	Au même un autre pour diverses réparations de cette année 1807	13.	28.
N° 38. un mém. quit.	Au S. Tosi Serrurier du Palais un mémoire arriéré de 1806.	50.	54.
N° 39. un mém. quit.	Au même, un autre mémoire de 1807	17.	91.
N° 40. un mém. quit.	Au S. Guidi Clouieur Fontainier du Palais, un mémoire arriéré de 1806.	9.	89.
N° 41. un mém. quit.	Au même un autre mémoire de 1807	68.	18.
N° 42. un mém. quit.	Au S. Brunetto Malpieri Mouteur du Palais, un mémoire arriéré de 1806	17.	97.
N° 43. un mém. quit.	Au même pour finir l'ouvrage commencé par M. Suré dans la Galerie, un bas relief d'Adonis, et un mémoire	15.	6.
N° 44. un quit.	M. Milhomme Sursitaire ayant choisi pour le copie qu'il doit faire en marbre pour le Gouvernement, la Statue de l'hermaphrodite de la Ville Borghese, le Plâtre que l'on a dans la Galerie, étant très mutilé, on l'a fait mouler de nouveau, ce moule, et un Plâtre, qui en a été tiré ont coûté, marbre fait	70.	
N° 45. un quit.	Au même Mouteur du Palais Borghese pour deux Plâtres du Beau Buste de Plineux Nerva de la Villa Borghese, dont un pour servir à faire une copie en Marbre à l'Académie, et l'autre demandé à M. Suré pour le Museum de Paris	12.	
N° 46. un quit.	Pour l'acquisition faite pour la Galerie du Palais des deux Bustes Adossés de Castor, et Pollux de Monte Cavallo, du celui d'Antonius du Palais Braschi, et d'une tête du Museum du Capitole, le tout moulé sur l'antique	34.	
N° 47. un quit.	Pour l'acquisition des Blocs de Marbre pour la susdite copie de l'hermaphrodite, 198. Palmes Cubes à 1. 60. le palmes	210.	
N° 48. un quit.	Au S. Siggiani pour le transport des Blocs du Port à l'Académie	28.	
N° 49. un quit.	Au même pour l'ouvrage de la dite Statue	50.	
N° 50. deux quit.	Pour l'acquisition des meubles pour une chambre non meublée pour un nouveau Sursitaire	7.	37.
N° 51. cinq quittances	Depenses des Funerailles de M. Suré Directeur, qui ont eu lieu le 11. Février à l'Eglise de St. Louis des Français	125.	59.
N° 52. une quit.	Entretien du Cuisineur à St. Lorenzo in Lucina, Sursier du Palais	11.	
N° 53. une quit.	Pour remplir (sur la demande du Gouvernement) une feuille, que M. Suré avait fait faire au tombeau de Cecilia Metella afin de faciliter à un Architecte Sursitaire la restauration de ce monument	5.	20.
N° 54. un mém. quit.	Au M. Corurini Notaire de l'Académie un mémoire arriéré de 1806.	26.	40.
N° 55. un quit.	Au même pour trois Duplicatas de quittances nécessaires au compte rendu au Ministre le 31. Mars dernier	1.	40.
N° 56. une quit.	Remboursé à M. Suré 1. L'excédent de la dépense sur la recette du compte rendu le 31. Mars dernier, montant à 159. 29. 2. un à compte donné au Sursier Toni de St. Pastre sur son mémoire N° 38, qui lui a été retenu sur ce mémoire. 3. un autre à compte donné aussi par M. Suré au Serrurier Somaschi de 9. 65. sur son mémoire N° 33., et qui lui a également été retenu	188.	92.
N° 57. une quit.	Pour le coût de trois copies de ce compte, et de celui de la recette	6.	

Total des depenses extraordinaires 1556-81.

Recapitulation de la dépense

Section première	3208. 67
Section Seconde	3966. 20
Section troisième	1556. 81.
<u>Total Général de la dépense,</u>	<u>8731. 68</u>

Résultat

La Recette se monte à huit mille sept cents quinze Piastres Vingt neuf Djachis, à 8715. 29.
 La dépense à huit mille sept cents trente une Piastres. Seize cent trente six Djachis, à 8731. 68
 Donc la Dépense excède la Recette de seize Piastres trente neuf Djachis " " 16... 39

Certifié le présent Compte dont il résulte que la Dépense excède la Recette de Six Piastres, quarante trois Djachis, laquelle somme excédente a été payée par Mr. le Directeur actuel qui la portera sur son prochain Compte; le tout sans erreur. fait a Rome le 30. Septembre 1807

Paris
 Directeur
 par J. J. de Thiery

Me et approuvé le présent Compte dont un Duplicata ainsi que l'un de toutes les pièces justificatives restent entre ses mains. a Rome le 30^{bre} 1807

J. J. de Thiery

estres. Daj.
 66. 69
 177. 53
 35. 50
 98. 30
 101. 28
 48. 20
 25. 65
 33. 84
 2. 89
 13. 28
 50. 54
 17. 91
 9. 88
 68. 18
 17. 91
 15. 6
 70.
 12.
 34.
 216.
 28.
 50.
 7. 37
 125. 59
 11.
 5. 20.
 26. 40.
 1. 40.
 188. 92
 556. 81.